

Maisons-Alfort, le 7 février 2019

**Conclusions de l'évaluation**  
**relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché**  
**pour la famille de produits biocides ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT**  
**FAMILY**  
**à base d'iode,**  
**de la société ANTI-GERM International GmbH**

*L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise sur le marché des produits biocides.*

*Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.*

*Le présent document ne constitue pas une décision.*

## **PRESENTATION DE LA DEMANDE**

### **DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION**

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour la famille de produits biocides ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY de la société ANTI-GERM International GmbH dans le cadre d'une procédure de reconnaissance mutuelle simultanée.

La famille de produits biocides ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY est un type de produit 3<sup>1</sup> destiné à la désinfection des bactéries, des levures et des virus à base de 0,27 % à 2% d'iode<sup>2</sup>. La famille de produits biocides est un produit prêt à l'emploi destiné à être appliqué sur les trayons après la traite et sur les surfaces, en intérieur et en extérieur par des utilisateurs professionnels.

### **DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE**

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du rapport d'évaluation du produit préparé par l'Allemagne, Etat membre de référence (EMR) conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012<sup>3</sup>.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

### **DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION**

La famille de produits ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY a été évaluée par l'Allemagne. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation du produit et d'un résumé des

<sup>1</sup> TP3 : Hygiène vétérinaire

<sup>2</sup> Règlement d'exécution (UE) n° 94/2014 du 31/01/14 approuvant l'iode, y compris la polyvinylpyrrolidone iodée, en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides des types de produits 1, 3, 4 et 22.

<sup>3</sup> Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

caractéristiques de la famille de produit soumis à commentaires auprès des Etats membres concernés avant décision dans chaque pays.

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée, la DEPR a fait part de ses commentaires sur le rapport d'évaluation et sur le résumé des caractéristiques de la famille de produits au nom de l'autorité compétente française conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses<sup>4</sup>.

Les conclusions de l'évaluation se rapportent au rapport d'évaluation du produit des autorités allemandes et à son analyse par la DEPR et présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR.

Après consultations de l'ensemble des Etats membres concernés par la demande, la DEPR émet les conclusions suivantes. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

## **SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION**

### **PHYSICO-CHIMIE**

Les caractéristiques physico-chimiques de la famille ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes.

### **EFFICACITE**

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que le produit ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY est efficace contre les bactéries, levures et virus lorsqu'il est appliqué dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

### **RESISTANCE**

Aucun phénomène de résistance n'a été rapporté dans la littérature scientifique pour la substance active iode. Néanmoins en cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

### **RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE**

L'estimation des expositions, liées à l'utilisation du produit ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY pour les usages revendiqués, est inférieure à l'AEL<sup>5</sup> pour les utilisateurs et les autres personnes exposées, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

### **RISQUE VIA L'ALIMENTATION**

Considérant les conditions d'emploi des produits ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY, une contamination de l'alimentation ne peut être exclue. Une estimation de l'exposition des consommateurs et une évaluation du risque via l'alimentation ont été réalisées selon un scénario maximaliste<sup>6</sup>. Au regard des données disponibles, l'estimation de l'exposition est supérieure à la valeur toxicologique de référence. En absence d'information permettant de réaliser à une évaluation affinée, l'évaluation ne peut être finalisée.

<sup>4</sup> <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>

<sup>5</sup> AEL : (Acceptable Exposure Level ou niveau acceptable d'exposition) est la quantité maximale de substance active à laquelle un humain peut être exposé quotidiennement, sans effet dangereux pour sa santé.

<sup>6</sup> Hypothèses de calcul conduisant à surestimer l'exposition des consommateurs.

## RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Les niveaux d'exposition estimés pour les espèces non-cibles des compartiments aquatiques, sédimentaires, terrestres ainsi que les microorganismes de la station d'épuration, liés à une exposition à l'iode et ses composés lors de l'utilisation de la famille de produit ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY, sont dans la gamme des bruits de fond environnementaux pour chaque compartiment considéré, dans les conditions d'utilisation précisées dans le RCP en annexe.

Les concentrations estimées dans les eaux souterraines, liées à l'utilisation de la famille de produit ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY, sont dans la gamme du bruit de fond environnemental dans les conditions d'application précisées dans le RCP en annexe dans le cas de la désinfection des trayons des animaux (META RCP 1-4). Les concentrations estimées dans les eaux souterraines, liées à l'utilisation de la famille de produit ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY, sont supérieures aux valeurs de bruit de fond environnemental dans les conditions d'application précisées dans le RCP en annexe dans le cas de la désinfection des animaleries par pulvérisation manuelle (META RCP 5).

Cependant, l'estimation des concentrations dans les eaux souterraines est fondée sur une approche pire cas estimant les concentrations dans l'eau interstitielle du sol par équilibre de partage. En l'absence d'affinement possible de cette méthodologie prenant en compte par exemple les processus de transferts dans les sols ou d'absorption par les plantes pour les substances inorganiques, l'évaluation des concentrations estimées dans les eaux souterraines ne peut être finalisée.

## CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la famille de produits ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe. Les conditions d'emploi évaluées relatives aux usages non proposés à l'autorisation figurent, le cas échéant, dans le rapport d'évaluation du produit

### Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY :

Meta SPC	Organismes cibles	Doses d'emploi	Conditions d'emploi	Conclusions
Meta SPC 1	Bactéries Levures	De 2 à 15 mL / application selon l'espèce et le mode d'application.	Utilisation du produit après la traite pour les vaches, bufflonnes, brebis et chèvres. Trempage manuel sous forme de liquide ou de mousse, pulvérisation manuelle, pulvérisation automatisée (robot). 1 à 3 fois par jour. Utilisateurs Professionnels  Temps de contact de 5 minutes	<b>Non finalisée</b>  Risque via l'alimentation
Meta SPC 2		De 2 à 15 mL / application selon l'espèce et le mode d'application.	Utilisation du produit après la traite pour les vaches, bufflonnes, brebis et chèvres. 1 à 3 fois par jour.	

**Anses - n° BC-SW019333-12**  
**ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS**  
**PRODUCT FAMILY**

Meta SPC	Organismes cibles	Doses d'emploi	Conditions d'emploi	Conclusions
Meta SPC 3		De 4 à 10 mL / application selon l'espèce	Utilisateurs Professionnels Temps de contact de 5 minutes Utilisation du produit après la traite pour les vaches, bufflonnes, brebis et chèvres. Application par gobelet de trempage 1 à 3 fois par jour. Utilisateurs Professionnels Temps de contact de 5 minutes	
Meta SPC 4		De 4 à 10 mL / application manuelle selon l'espèce	Utilisation du produit après la traite pour les vaches, bufflonnes, moutons et chèvres. Application par gobelet de trempage 1 à 3 fois par jour. Utilisateurs Professionnels Temps de contact de 5 minutes	
Meta SPC 5	Bactéries Levures Virus	400 mL/m <sup>2</sup>  Bactéries: dilution à 1% v/v - temps de contact: 30 min  Levures: dilution à 1 % v/v - temps de contact: 60 min  Virus: dilution à 2% v/v - temps de contact: 60 min	Désinfection des surfaces non poreuses dans les locaux d'élevage (porcins et volailles) Application par pulvérisation Fréquences d'application: Truies en clos individuels: 8 fois/an Truies en groupes: 1 fois/an Porcs à l'engraissement: 2 fois/an Poules pondeuses 1 fois/an Poulets de chair: 1 à 8 fois/an Dindes: 2 fois / an Canards: 10 fois / an Oies: 2 fois/an Utilisateurs Professionnels	<b>Non finalisée</b>  Risque via l'alimentation  Dépassement du bruit de fond environnemental pour les eaux souterraines.

**ANNEXE**

## Proposition de Résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides issu des conclusions de l'évaluation

### Partie I.- Premier niveau d'information

#### 1. Informations administratives

##### 1.1. Nom commercial de la famille de produits

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY
<b>Autre(s) nom(s) commercial(aux)</b>	

##### 1.2. Type de produit (s)

<b>Types de produit</b>	TP 03 – Hygiène vétérinaire

##### 1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

<b>Nom et adresse du détenteur</b>	<b>Nom</b>	ANTI-GERM INTERNATIONAL GmbH
	<b>Adresse</b>	Oberbrühlstr 16-18 87700 Memmigen Allemagne
<b>Numéro de demande</b>	BC-SW019333-12	
<b>Type de demande</b>	Demande de Reconnaissance Mutuelle Parallèle	

##### 1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

<b>Nom du fabricant</b>	ANTI-GERM Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Oberbrühlstrasse 16-18 87700 Memmigen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Oberbrühlstrasse 16-18 87700 Memmigen Allemagne

<b>Nom du fabricant</b>	AG France SAS
<b>Adresse du fabricant</b>	Zone Industrielle Le Roineau 72500 Vaas France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Zone Industrielle Le Roineau 72500 Vaas France

**1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)**

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	ANTI-GERM INTERNATIONAL GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Oberbrühlstr 16-18 87700 Memmigen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	S.C.M. Cosayach Cala Cala Pozo Almonte Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	ANTI-GERM INTERNATIONAL GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Oberbrühlstr 16-18 87700 Memmigen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Lagunas mine Pozo Almonte Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	ANTI-GERM INTERNATIONAL GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Oberbrühlstr 16-18 87700 Memmigen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Nueva Victoria plant Pedro de Valdivia plant Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	Ise Chemicals Corporation
<b>Adresse du fabricant</b>	3-1, Kyobashi 1-Chome, Chuo-Ku Tokyo Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Shirasato Plant, 3695 Oamishirasato, Chiba Japon

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	Atacama Minerals SCM
<b>Adresse du fabricant</b>	Coronel Pereira No 72 Of. 701, Las Condes Santiago Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Aguas Blancas Facility Antofagasta Chili

## 2. Composition de la famille de produits et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	2
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	9,12
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	6,66
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	6
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	2
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0	0,9945
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0	0,9

### 2.2. Type de formulation

SL – Concentré soluble  
 AL - Autre liquide

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 1

#### 1.1. Identification du Meta RCP 1

<b>Identification</b>	Meta-SPC 1
-----------------------	------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 1</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	TP03 – Hygiène vétérinaire
----------------------------	----------------------------

## 2. Composition du Meta RCP 1

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	0
Butyle diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0	0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0	0

### 2.2. Types de formulations

AL - Autre liquide
--------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3.
Mentions de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P501 : Eliminer le contenu/réceptacle dans...
Note	



## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

### 4.1. Description de l'usage

**Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection post-traite par rinçage manuel – Professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 8 - 10 mL/traitement Brebis: 4 – 5 mL/traitement Chèvres: 5 – 6 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées</li> <li>- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Un gobelet anti-déversement doit être utilisé pour le trempage manuel des trayons.</li> <li>2) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet trempeur par-dessus.</li> <li>3) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.</li> <li>4) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.</li> <li>5) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet de trempage sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.</li> <li>6) Ajouter du désinfectant frais au besoin.</li> <li>7) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).</li> <li>8) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet trempeur gobelet en les rinçant à l'eau.</li> </ol> <p>Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.</p>
--

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.
--

**4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

-

**4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage**

-

**4.2. Description de l'usage**

**Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection post-traite par application manuelle de mousse – Professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par trempage manuel à l'aide d'un gobelet-mousseur
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 4 - 5 mL/traitement Brebis: 2 – 2,5 mL/traitement Chèvres: 2,5 – 3 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

**4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage**

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
  - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet mousseur par-dessus.
  - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
  - 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
  - 4) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet mousseur sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.
  - 5) Ajouter du désinfectant frais au besoin.

- 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- 7) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet mousser gobelet en les rinçant à l'eau.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.3. Description de l'usage

**Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection post-traite par spray manuel– Professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gachette
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 12 - 15 mL/traitement Brebis: 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres: 7 – 9 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

#### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
  - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le pulvérisateur à gâchette par-dessus.
  - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
  - 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
  - 4) Après la traite, pulvériser le produit sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit bien recouverte.
  - 5) Ajoutez du désinfectant frais au besoin.
  - 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
  - 7) Après la désinfection, videz le réservoir, nettoyez le réservoir et le pulvérisateur en les rinçant à l'eau.

#### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- 1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :
  - Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- 2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

#### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.4. Description de l'usage

**Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection post-traite par spray électronique – Professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 12 - 15 mL/traitement Brebis: 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres: 7 – 9 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

#### 4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées</li> <li>- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Ouvrir le récipient contenant le produit prêt à l'emploi et insérer une lance d'aspiration du pulvérisateur électronique.</li> <li>2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.</li> <li>3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.</li> <li>4) Après la traite, pulvériser le produit sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit bien recouverte.</li> <li>5) Remplacer le récipient vide par un nouveau selon vos besoins.</li> <li>6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).</li> <li>7) Après la désinfection, placer le système de lance d'aspiration dans un seau d'eau et rincer le pulvérisateur en pompant l'eau.</li> </ol>
--

#### 4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.
--

#### 4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-
---

#### 4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-
---

#### 4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-
---

#### 4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection post-traite par spray automatisé– Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatisée par robot
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 12 - 15 mL/traitement Brebis: 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres: 7 – 9 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

##### 4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées</li> <li>- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Ouvrir le récipient contenant le produit prêt à l'emploi et insérer une lance d'aspiration du dispositif de traite robotisé.</li> <li>2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.</li> <li>3) Les trayons sont nettoyés par robot avec des brosses automatiques.</li> <li>4) Après la traite robotisée, le désinfectant est pulvérisé automatiquement sur les trayons.</li> <li>5) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).</li> <li>6) Le rinçage du pulvérisateur est entièrement automatisé.</li> </ol>
---

##### 4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.
--

##### 4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-
---

##### 4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-
---

**4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage**

-

## **5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1**

### **5.1. Instructions d'utilisation**

- Voir les instructions spécifiques pour chaque usage.

### **5.2. Mesures de gestion de risque**

- Tenir hors de portée des enfants.  
- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

### **5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

-

### **5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.  
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales**

- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C  
- Durée de conservation de 18 mois.

## **6. Autre(s) information(s)**

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-SPRAY				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 2

#### 1.1. Identification du Meta RCP 2

<b>Identification</b>	Meta-SPC 2
-----------------------	------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 2</b>	
-----------------	--



### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit(s)	TP03-Hygiène vétérinaire
--------------------	--------------------------

## 2. Composition du Meta RCP 2

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,9815	0,9945
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,8	0,9

### 2.2. Types de formulations

AL - Autre liquide
--------------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Irritation oculaire, catégorie 2 Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P280 : Porter un équipement de protection du visage. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P501 : Eliminer le contenu/réceptacle dans...
Note	

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection post-traite par rinçage manuel – Professionnel

<b>Type de produit</b>	TP03-Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur Désinfection des trayons après la traite.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 8 - 10 mL/traitement Brebis: 4 – 5 mL/traitement Chèvres: 5 – 6 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel

<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg
--	--

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
  - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Un gobelet anti-déversement doit être utilisé pour le trempage manuel des trayons.
  - 2) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet trempeur par-dessus.
  - 3) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
  - 4) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
  - 5) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet de trempage sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.
  - 6) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
  - 7) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
  - 8) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet trempeur gobelet en les rinçant à l'eau.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- 1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :
  - Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- 2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.2. Description de l'usage

**Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection post-traite par mousse - Professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP03-Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures

<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par trempage manuel à l'aide d'un gobelet-mousseur
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 4 - 5 mL/traitement Brebis: 2 – 2,5 mL/traitement Chèvres: 2,5 – 3 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées</li> <li>- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet mousseur par-dessus.</li> <li>2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.</li> <li>3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.</li> <li>4) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet mousseur sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.</li> <li>5) Ajouter du désinfectant frais au besoin.</li> <li>6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).</li> <li>7) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet mousseur gobelet en les rinçant à l'eau.</li> </ol>
--

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).</li> </ul> </li> <li>2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.</li> </ol>
--

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-
---

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-
---

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-
---

### 4.3. Description de l'usage

**Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection post-traite par utilisation manuelle de spray - Professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP03-Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gachette
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 12 - 15 mL/traitement Brebis: 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres: 7 – 9 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

#### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées</li> <li>- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le pulvérisateur à gâchette par-dessus.</li> <li>2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.</li> <li>3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.</li> <li>4) Après la traite, pulvériser le produit sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit bien recouverte.</li> <li>5) Ajoutez du désinfectant frais au besoin.</li> <li>6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).</li> <li>7) Après la désinfection, videz le réservoir, nettoyez le réservoir et le pulvérisateur en les rinçant à l'eau.</li> </ol>
--

#### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).</li> <li>• Le port de lunettes de protection pendant la manipulation du produit est obligatoire.</li> </ul> </li> <li>2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.</li> </ol>
---

**4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

-

**4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

-

**4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage**

-

**4.4. Description de l'usage**

**Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection post-traite par utilisation de spray électronique - Professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP03-Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 12 - 15 mL/traitement Brebis: 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres: 7 – 9 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

**4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage**

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
  - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Ouvrir le récipient contenant le produit prête à l'emploi et insérer une lance d'aspiration du pulvérisateur électronique.
  - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
  - 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
  - 4) Après la traite, pulvériser le produit sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit bien recouverte.
  - 5) Remplacer le récipient vide par un nouveau selon vos besoins.

- |  |
|--|
| 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes). |
| 7) Après la désinfection, placer le système de lance d'aspiration dans un seau d'eau et rincer le pulvérisateur en pompant l'eau.      |

#### 4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- |  |
|--|
| 1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le port de lunettes de protection pendant la manipulation du produit est obligatoire.</li> </ul> |
| 2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.  |

#### 4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-
---

#### 4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-
---

#### 4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-
---

### 4.5. Description de l'usage

**Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection post-traite par utilisation de spray automatique - Professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP03-Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation automatisée par robot
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 12 - 15 mL/traitement Brebis: 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres: 7 – 9 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

#### 4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
  - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Ouvrir le récipient contenant le produit prêt à l'emploi et insérer une lance d'aspiration du dispositif de traite robotisé.
  - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
  - 3) Les trayons sont nettoyés par robot avec des brosses automatiques.
  - 4) Après la traite robotisée, le désinfectant est pulvérisé automatiquement sur les trayons.
  - 5) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
  - 6) Le rinçage du pulvérisateur est entièrement automatisé.

#### 4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

#### 4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Voir les instructions spécifiques pour chaque usage.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Tenir hors de portée des enfants.
- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.



#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.</li> <li>- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.</li> </ul> |
|--|

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C</li> <li>- Durée de vie de 18 mois.</li> </ul> |
|--|

#### 6. Autre(s) information(s)

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.</li> </ul> |
|--|

### Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

#### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-SPRAY-27 PRIMIOD BIONIMAL DIP SPRAY UPPER DIP SPRAY IODI				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-,	Formulant	69011-36-5		0,988

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-SPRAY-27 PRIMIOD BIONIMAL DIP SPRAY UPPER DIP SPRAY IODI				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
	branched				
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,9

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 3

#### 1.1. Identification du Meta RCP 3

<b>Identification</b>	Met-SPC 3
-----------------------	-----------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 3</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	TP03-Hygiène vétérinaire
----------------------------	--------------------------

## 2. Composition du Meta RCP 3

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	0

**Anses - n° BC-SW019333-12**  
**ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS**  
**PRODUCT FAMILY**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0	0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0	0

## 2.2. Types de formulations

AL - Autre liquide
--------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3.
Mentions de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P501 : Eliminer le contenu/réceptacle dans...
Note	

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection post-traité par rinçage manuel – Professionnel

Type de produit	TP03-Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post- traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs

<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 8 - 10 mL/traitement Brebis: 4 – 5 mL/traitement Chèvres: 5 – 6 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

### 5.1. Instructions d'utilisation

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées</li> <li>- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Un gobelet anti-déversement doit être utilisé pour le trempage manuel des trayons.</li> <li>2) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet trempeur par-dessus.</li> <li>3) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.</li> <li>4) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.</li> <li>5) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet de trempage sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.</li> <li>6) Ajouter du désinfectant frais au besoin.</li> <li>7) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).</li> <li>8) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet trempeur en les rinçant à l'eau.</li> </ol> <p>Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.</p>
--

## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Tenir hors de portée des enfants.
- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.
- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C
- Durée de vie de 18 mois.

## 6. Autre(s) information(s)

-

# Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

## 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-FILM				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0

**Anses - n° BC-SW019333-12**  
**ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS**  
**PRODUCT FAMILY**

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-FILM				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-BAR				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 4

#### 1.1. Identification du Meta RCP 4

Identification	Meta-SPC 4
----------------	------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03-Hygiène vétérinaire
---------------------	--------------------------

### 2. Composition du Meta RCP 4

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,9815	0,9945
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,8	0,9

#### 2.2. Types de formulations

AL - Autre liquide
--------------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Irritation oculaire, catégorie 2 Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3.
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P280 : Porter un équipement de protection du visage. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P501 : Eliminer le contenu/réceptacle dans...
Note	

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection post-traite par rinçage manuel – Professionnel

<b>Type de produit</b>	TP03-Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi  Vaches et bufflonnes: 8 - 10 mL/traitement Brebis: 4 – 5 mL/traitement Chèvres: 5 – 6 mL/traitement  Temps de contact de 5 minutes  Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg



#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
  - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Un gobelet anti-déversement doit être utilisé pour le trempage manuel des trayons.
  - 2) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet trempoir par-dessus.
  - 3) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
  - 4) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
  - 5) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet de trempage sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.
  - 6) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
  - 7) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
  - 8) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet trempoir gobelet en les rinçant à l'eau.

Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.
- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.
- Les mesures de gestion de risque doivent être appliquées à moins que celles-ci soient remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :  
Le port de lunettes de protection pendant la manipulation du produit est obligatoire.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C
- Durée de vie de 18 mois.

### 6. Autre(s) information(s)

-

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-BAR-27				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear,	-	Formulant	120313-48-6		0

**Anses - n° BC-SW019333-12**  
**ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS**  
**PRODUCT FAMILY**

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-BAR-27				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
ethoxylated propoxylated					
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,988
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,9

<b>Nom commercial</b>	ANTI-GERM IO-FILM-27				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,988
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,9

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 5

#### 1.1. Identification du Meta RCP 5

<b>Identification</b>	Meta-SPC 5
-----------------------	------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 5</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	TP03-Hygiène vétérinaire
----------------------------	--------------------------

### 2. Composition du Meta RCP 5

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2	2
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	7,992	9,12
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		6,46	6,66
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	5	6
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		1,8	2
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0	0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0	0

#### 2.2. Types de formulations

SL – Concentré soluble
------------------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 5

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1 Corrosion cutanée/Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, catégorie 1 Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3.
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine P264 : Se laver...soigneusement après manipulation P280 : Porter des gants de protection/vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/... P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P501 : Eliminer le contenu/récipient dans...
Note	

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des enclos par spray manuel – Professionnel

Type de produit	TP03 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus

**Anses - n° BC-SW019333-12**  
**ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS**  
**PRODUCT FAMILY**

<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des surfaces non poreuses dans les locaux d'élevage de truies, de porcs à l'engraissement et de volailles (poules pondeuses, poulets de chair, dindes, canards et oies)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation manuelle
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Bactéries: dilution à 1% v/v - temps de contact: 30 min Levures: dilution à 1 % v/v - temps de contact: 60 min Virus: dilution à 2% v/v - temps de contact: 60 min  Fréquences d'application: Truies en enclos individuels: 8 fois/an Truies en groupes: 1 fois/an Porcs à l'engraissement: 2 fois/an Poules pondeuses 1 fois/an Poulets de chair: 1 à 8 fois/an Dindes: 2 fois / an Canards: 10 fois / an Oies: 2 fois/an
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

**4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage**

- Ne pas appliquer sur des surfaces destinées à l'alimentation des animaux de rente.
- Appliquer uniquement dans des bâtiments vides, en l'absence d'animaux
- Attendre le séchage complet des surfaces avant de faire ré-entrer les animaux
- Appliquer le produit uniformément en quantité suffisante afin que les surfaces restent mouillées pendant 5 minutes.

**4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage**

-

**4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

-

**4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage**

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH).
  - Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
- 1) Décanter ou pomper le produit concentré et diluer avec de l'eau pour obtenir une solution à 1% (bactéries et levures) ou à 2% (virus).
  - 2) Remplir le réservoir du pulvérisateur à dos (pulvérisation à basse pression) avec la dilution.
  - 3) Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
  - 4) Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à désinfecter de telle façon que cette surface reste humide pendant le temps de contact préconisé  
Laisser la surface sécher.
  - 5) Après la désinfection, vider le réservoir, et nettoyer le réservoir et l'équipement de pulvérisation en les rinçant avec de l'eau.

Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

-

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C
- Durée de vie de 18 mois.
- Conserver dans l'emballage d'origine
- Conserver dans un container non corrosif avec un revêtement intérieur résistant.

## 6. Autre(s) information(s)

-

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	GERMICIDAN® IODES Desintec FI-Jodes BONIMAL IoDES				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	9
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		6,56
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	6
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		2
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0